

**Motion du 22 mai 2024 de Mmes et MM. Yasmine Menétrey, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Daniel Dany Pastore, Christian Steiner, Amar Madani et Salma Selle: «Remplacement des barrières par des bancs pour la protection et l'embellissement de nos espaces verts».**

(renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 26 novembre 2024)

### *PROJET DE MOTION*

Considérant:

- l'importance de préserver notre environnement urbain et de promouvoir des espaces verts accueillants pour les citoyens;
- que les arbres constituent un élément vital de notre paysage urbain et nécessitent une protection adéquate pour assurer leur santé et leur longévité;
- que la présence de barrières autour des arbres réduit l'espace accessible à la population, diminuant ainsi la taille de l'espace public disponible, ce qui va à l'encontre de la politique publique visant à agrandir les espaces publics ouverts à tous;
- que l'arrivée de l'été et des périodes caniculaires rend les zones d'ombre essentielles pour la population genevoise, et que les populations les plus vulnérables sont particulièrement touchées par ces canicules, rendant problématique la réduction des zones d'ombre disponibles,

le Conseil municipal propose au Conseil administratif:

- de remplacer les barrières autour des arbres dans les espaces publics par des bancs, offrant ainsi aux citoyens des espaces ombragés où se reposer, tout en préservant les racines des arbres;
- d'utiliser les bancs pour dissuader les visiteurs de s'approcher trop près des arbres, éliminant ainsi le besoin d'engager du personnel pour protéger les arbres lors d'événements publics.





Nous croyons fermement que ces mesures contribueront à renforcer la beauté et la durabilité de notre environnement urbain tout en favorisant le bien-être des citoyens. Par conséquent, nous recommandons au Conseil municipal d'adopter cette motion et de mettre en œuvre ces initiatives dans les plus brefs délais.